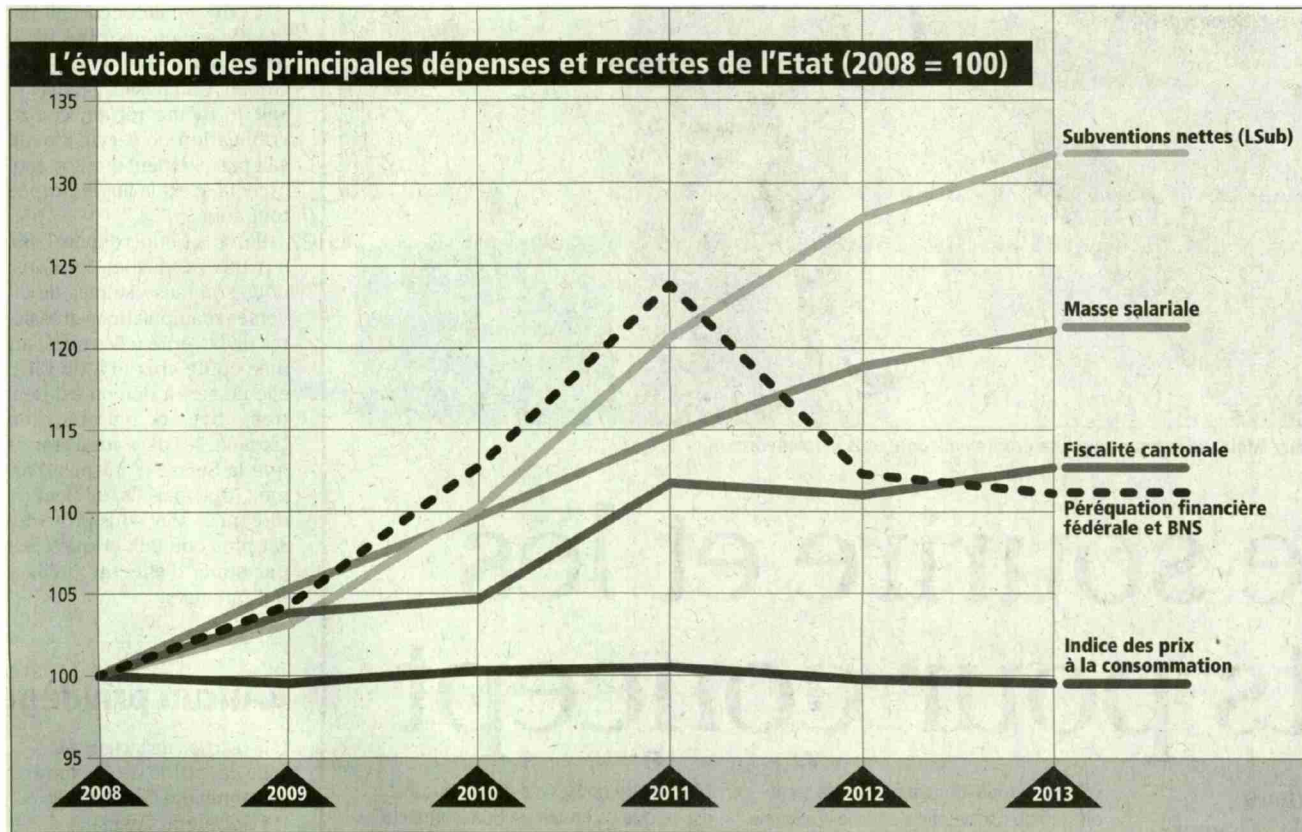


Date: 01.04.2014



Premier déficit après des années de bénéfice



Les dépenses, que ce soit pour le personnel ou les subventions, augmentent plus vite que les recettes. SOURCE: DIRECTION DES FINANCES - INFOGRAPHIE LA GRUYÈRE

CANTON. Les comptes 2013 présentent un déficit de 900 000 francs. Ce résultat marque l'entrée des finances cantonales dans une phase délicate, selon le Conseil d'Etat.

DOMINIQUE MEYLAN

Pour la première fois depuis 2001, les comptes de l'Etat de Fribourg sont dans le rouge, avec un léger déficit de 900 000 francs. Ce mauvais résultat était attendu, après le lancement d'un programme d'économies l'an dernier. Mais les comptes 2013 ne sont pas complètement catastrophiques: les revenus sont en hausse et le canton conserve quelques atouts dans sa manche.

Face à la presse hier, le grand argentier Georges Godel l'a promis: le canton n'a pas caché de provisions. «Une seule opération de clôture, neutre sur le résultat de l'exercice, a pu être effectuée.» La différence par rapport à 2012 n'en est que plus saisissante. Cette année-là, le canton présentait un bénéfice réel de 38,4 mio. Si l'on y ajoute le déficit de 0,9 mio enregistré en 2013, les comptes se sont péjorés de 39,3 mio en douze mois.

«La rapidité du phénomène est préoccupante», selon Georges Godel, qui voit en cette détérioration la confirmation de la politique de prudence des autorités fribourgeoises. «Les comptes attestent de la pertinence des mesures structurelles et d'économies.»

Une bonne nouvelle cependant: pour atteindre les quelque 500 000 francs de bénéfice ins-

crits au budget, il était prévu de puiser 38 mio dans la fortune. Cette opération contestée n'a pas été nécessaire.

Par contre, les prélèvements sur les provisions ont été plus importants que prévu: quelque 46,5 mio ont été puisés dans les économies, dont 20 millions n'avaient pas été inscrits au budget. Cette somme a notamment servi à compenser le manco tarifaire de l'HFR et à participer au financement des cliniques privées.

La santé coûte cher

Au chapitre des charges (3,234 mia), les coûts de la santé figurent en tête des préoccupations. Entre 2011 et 2013, les prestations hospitalières payées par l'Etat ont augmenté de 21% (+53,4 mio). Les hospitalisations hors canton participent de manière importante à cette croissance. «Les coûts progressent nettement plus vite que la fiscalité», souligne Daniel Berset. Le trésorier d'Etat met en cause le nouveau financement hospitalier, qui a pour conséquence un transfert de charges vers les cantons.

Les coûts du personnel ont augmenté, mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes. Les efforts de maîtrise du canton sont ainsi récompensés. Après déduction des dépenses couvertes par des tiers, les charges du personnel se situent toujours légèrement au-dessus du budget. «Il n'existe plus de marge de manœuvre», commente Georges Godel.

Les rentrées fiscales ont permis d'engranger 1,137 mia en 2013, soit près de 23 mio de plus que les prévisions budgétaires. «Les impôts conjoncturels sont à l'origine de 73% de l'amélioration de la fiscalité cantonale», analyse

Georges Godel. Au total, les revenus (3,233 mia) ont crû de 86,6 mio par rapport à l'exercice précédent.

La dette publique a fondu

La fortune nette a diminué d'environ 20 mio entre 2012 et 2013, d'après Daniel Berset. Selon le message du Conseil d'Etat, elle s'élève encore à près d'un milliard. Mais ce chiffre serait biaisé par des paiements anticipés d'impôts cantonaux et fédéraux, explique Georges Godel.

Début 2014, le dernier emprunt public de l'Etat a pu être remboursé. Entre 2012 et 2013, la dette publique a fondu de 295,8 mio. Pour le canton, cela représente des moyens supplémentaires. En 2005, quelque 27 mio avaient été employés pour le paiement des intérêts. Et, justifie Georges Godel, ces montants aideront à compenser la perte de la part au bénéfice de la BNS ou les conséquences de la révision de la péréquation financière intercantonale.

Avec la démographie, le financement des hôpitaux et la recapitalisation de la caisse de pension, cela fait partie des principaux soucis pour l'avenir. En 2014 déjà, le canton ne devrait toucher aucun argent de la BNS.

Le directeur des Finances s'inquiète également du degré d'autofinancement du canton. «En période de haute conjoncture, il devrait s'élever à 100%», souligne le grand argentier. Or, ce taux s'est établi à 87% en 2013.

Le canton a pu maintenir un volume d'investissements net élevé. Quelque 221 mio ont été comptabilisés à ce poste l'année dernière. Une part importante de cette enveloppe est dévolue aux routes cantonales. ■

Les premières réactions

Le Syndicat des services publics (SSP), premier à réagir, juge que le déficit de 900 000 francs n'est qu'une goutte d'eau dans un budget de 3 milliards. Il fustige les «prévisions catastrophistes» du Conseil d'Etat et souhaite que ce dernier revienne sur son programme d'austérité. Le SSP demande la réouverture des négociations avec les organisations du personnel concernant les coupes salariales. Il réclame en particulier l'octroi, dès le 1^{er} juillet, du palier qui a été supprimé.

Dans un communiqué, le PDC adopte un point de vue diamétralement opposé. Il estime que les difficultés rencontrées en 2013 vont s'accroître. Les mesures d'économies sont dès lors indispensables. Elles pourraient même s'avérer insuffisantes, selon le PDC. DM